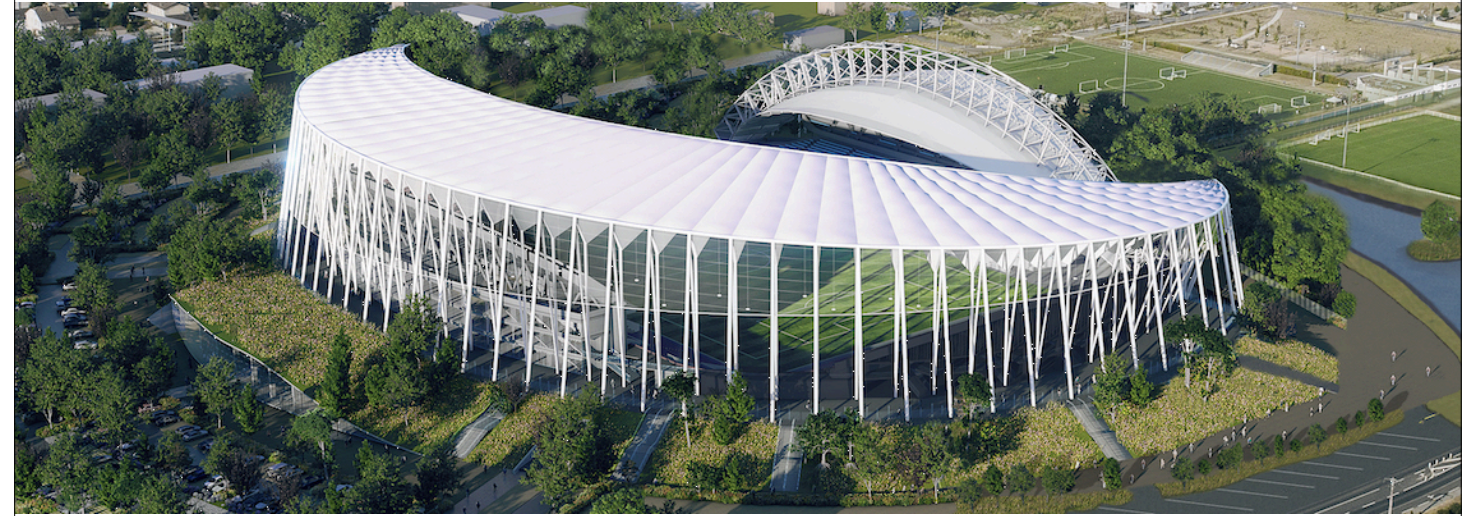


EXTENSION DES TRIBUNES DU STADE GABRIEL MONTPIED - CLERMONT FERRAND



MAÎTRISE D'OUVRAGE

MAÎTRISE D'ŒUVRE

<p>MAÎTRISE D'OUVRAGE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE 64-66 Avenue de l'Union Soviétique 63007 CLERMONT-FERRAND Tél : 04 73 98 34 00</p> <p>ASSISTANT MAÎTRISE D'OUVRAGE SODEREC 18, Avenue de l'Agriculture 63100 CLERMONT-FERRAND Tél : 04 73 74 62 15 Mail : strillat@lasoderec.com</p>  	<p>ARCHITECTE MANDATAIRE ATELIER FERRET ARCHITECTURES 17, Rue du Commandant Cousteau, 33100 BORDEAUX Tél : 05 57 77 18 25 Mail : archiferret@archiferret.eu</p> <p>ARCHITECTE ASSOCIÉ CHM ARCHITECTES 127, Avenue de la République, 63000 CLERMONT-FERRAND Tél : 04 73 92 97 11 Mail : nicolas.carles@chmarchi.com</p> <p>AGENCE PAYSAGE SARL TROUILLOT HERMEL PAYSAGISTE 6, Rue René Martrenchar, 33150 CENON Tél : 05 56 86 77 31 Mail : p.trouillot@agencethp.fr</p>   
<p>CONTRÔLEURS ET COORDINATEURS TECHNIQUES</p> <p>CONTRÔLEUR TECHNIQUE APAVE SUD EUROPE 30 Bd Maurice Pourchon 63039 CLERMONT-FERRAND Tél : 04 73 31 90 00 Mail : denis.baranowski@apave.com</p>  <p>COORDONATEUR SPS BUREAU VERITAS CONSTRUCTION 5 Rue du Bois Joli - CS 90002 63801 COURNON D'AUVERGNE Tél : 04 73 14 37 55 Mail : olivier.maurice@fr.bureauveritas.com</p>  <p>ETUDES RÉGLEMENTAIRES EODD INGENIEURS CONSEILS Le Parc Gratte Ciel - 15/19 Rue Jean Bourgey 69100 VILLEURBANNE Tél : 04 72 76 06 90 Mail : r.bossard@eodd.fr</p>  <p>ETUDE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE CRONOS CONSEIL 26 Rue du Buisson Saint Louis 75010 PARIS Tél : 09 72 93 62 74 Mail : antoine.heimann@cronos-conseil.fr</p> 	<p>BUREAU D'ÉTUDES CHARPENTE - COUVERTURE - FACADES SBP FRANCE 25, Rue du Général Foy, 75008 PARIS Tél : 01 44 82 07 95 Mail : m.zimmermann@sbp.de</p>  <p>BUREAU D'ÉTUDES FLUIDES & HQE EGIS BÂTIMENT 5, Rue Louis Blériot, 63000 CLERMONT-FERRAND Tél : 04 73 61 27 91 Mail : nicolas.hemery@egis.fr</p>  <p>BUREAU D'ÉTUDES STRUCTURE BÉTON ARMÉ ITC 9, Rue Louis Rosier, 63000 CLERMONT-FERRAND Tél : 04 73 26 58 58 Mail : info@itc-be.fr</p>  <p>BUREAU D'ÉTUDES ACOUSTIQUE ORFEA 33, Rue de l'Île du Roi, 19100 BRIVES-LA-GAILLARDE Tél : 05 55 86 34 50 Mail : wael.larafi@orfea-acoustique.com</p>  <p>ÉCONOMISTE DE LA CONSTRUCTION ECIB PROJECT 127, Avenue de la République, 63000 CLERMONT-FERRAND Tél : 04 73 92 56 12 Mail : ecib-project@wanadoo.fr</p>  <p>BUREAU D'ÉTUDES CONSEIL EN SÉCURITÉ CSD & ASSOCIÉS 30, Avenue Hubert Dubedout, 33150 CENON Tél : 05 57 54 30 80 Mail : v.bunel@csd-associes.com</p> 

ESQ	APS	APD	DPA	PRO	DCE	EXE
-----	-----	-----	------------	-----	-----	-----

DATE	DÉSIGNATION DE LA PIÈCE	ÉMETTEUR	ÉCHELLE
JUIN 2021	PA2-02-SGM-DPA-THP-NOT PAYSAGE	SARL TROUILLOT HERMEL PAYSAGISTES	/

PA2-02-NOTICE PAYSAGE

PLAN MASSE AU 1/1500EME

BASSIN PAYSAGER

Epaisseur de terre végétale 10cm + végétation extensive simple type «prairie naturelle»



MERLON PLANTÉ

Remblais pour réalisation du merlons plantés + Epaisseur de terre végétale 50cm
Végétation variée composé de bosquets d'arbustes, de prairie fleurie et de plants forestiers



JARDIN SUR TOITURE

Epaisseur de terre 26cm
Drainage sur 5cm (ex : Nidarroof)

végétation extensive, type « PRAIRIE FLEURIE » chez ECOVEGETAL ou similaire



STATIONNEMENTS PAYSAGER

Massifs composés de plants forestiers, d'arbustes et d'arbres tiges



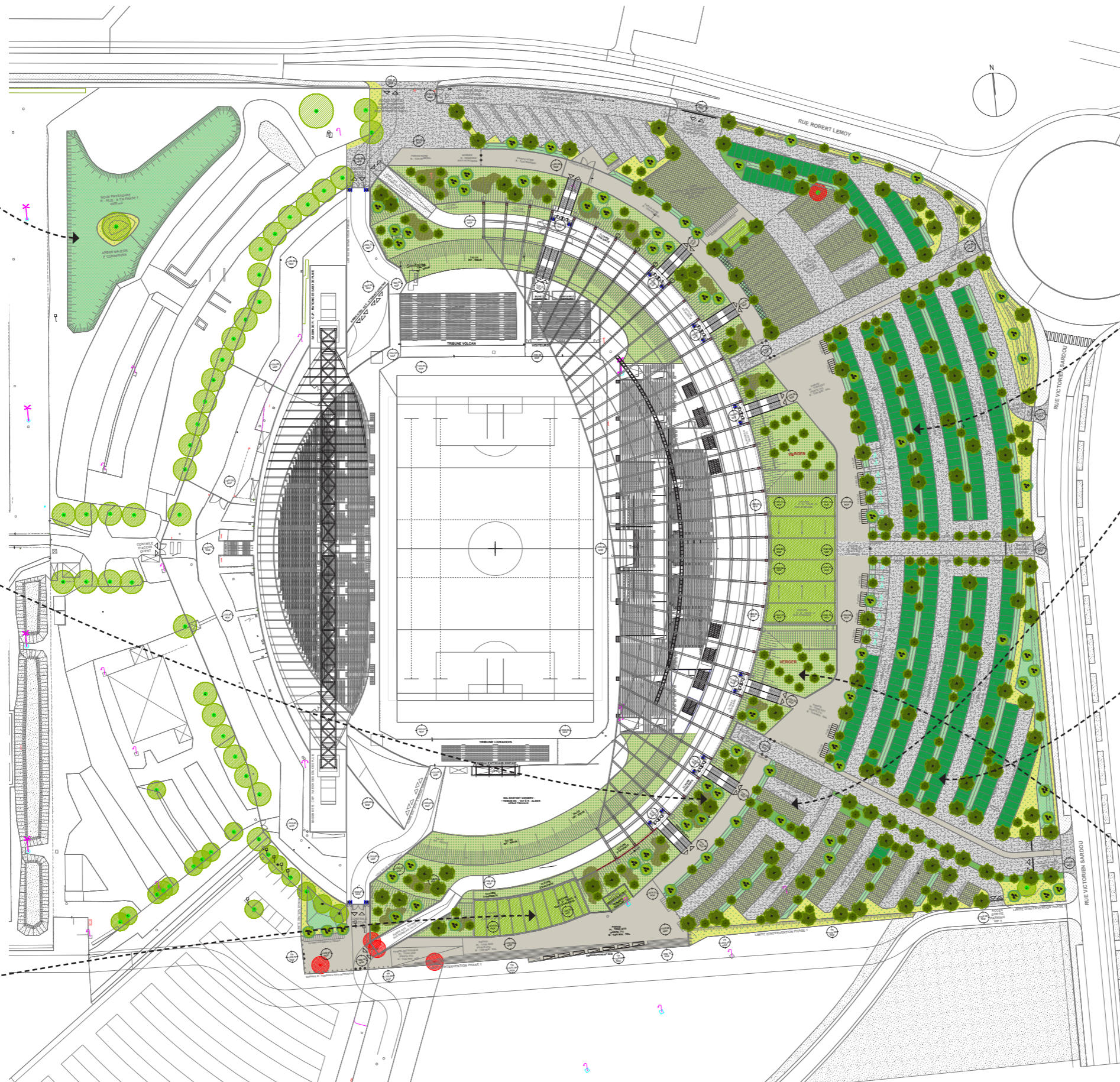
REVÊTEMENT PARKING

Stationnement VIP 2 et média en dalles alvéolaires enherbées et stationnement VIP 1 en terre/pierre.



LE VERGER

Remblais pour réalisation du merlons plantés + Réalisation des fosses de plantation (1.5x1.5x1.2m) pour plantation d'un verger sur le merlon et semis d'une prairie fleurie avec hôtels à insectes



APPROCHE PAYSAGÈRE

LE CONTEXTE

Le stade Gabriel Montpied se situe au nord de la commune de Clermont Ferrant, au cœur du projet d'écoquartier Champratel. Il s'inscrit également dans un projet plus large de continuité urbaine de Croix de Neyrat aux Vergnes et vers le centre-ville de Clermont-Ferrand (renouvellement urbain 2014-2024 de Clermont Auvergne Métropole).

Le projet d'extension du Stade gabriel Montpied entre dans cette dynamique de renouvellement urbain qui s'appuie sur des équipements publics et commerciaux structurants de qualité.

Situé en Zone UV (Zone Urbaine Verte), le site est identifié comme un espace urbain fortement végétalisé, à vocation récréative et sportive. Nous veillerons donc à préserver et améliorer la dimension écologique du site. La continuité des corridors écologique est un enjeu majeur dans notre démarche de projet (2 ZNIEFF et une zone Natura 2000 repérées à proximité du site).

Le site regroupe de nombreux équipements, dont la tribune principale (conservée dans le projet), 3 terrains d'entraînement, des bureaux, des ateliers et des vestiaires.

Très visible dans le paysage, le stade Gabriel Montpied marque l'interface entre différentes ambiances urbaines et paysagères.

Au nord : la zone agricole constituée d'une frange de jardins familiaux puis de zones de cultures.

A l'Est : le quartier des Vergnes avec ses grands ensembles, son Ecole maternelle et élémentaire Romain Rolland

Au Sud : le tissu pavillonnaire

Les accès au stade actuellement identifiés sont :

- L'accès principal au sud (rue Adrien Mabrut)
- L'accès secondaire au nord (rue Robert Lemoy), réservé aux VIP et aux officiels.
- Le stade est également desservi par une piste cyclable

LES ENJEUX PAYSAGERS :

Il s'agit d'apporter des garanties en termes d'intégration paysagère et de prise en compte des données fonctionnelles et paysagères du site. La réponse est celle d'un principe d'aménagement directement induit par la strate végétale du site. Trois grands enjeux se révèlent du dessin :

- Création de trames vertes traversantes (sur le pourtour de la parcelle). L'épannelage des différentes strates de plantations vont permettre de favoriser la présence d'une biodiversité variée grâce à ces corridors écologiques. Préservation de la biodiversité et de ses ressources naturelles.
- Mise en valeur de la strate arboré du site. plantation de grands mails d'arbres et diversification des essences pour offrir un décor varié au fil des saisons.
- Gestion de l'eau à ciel ouvert par la création de noues paysagères planté d'arbres et d'arbustes favorisant l'infiltration des eaux de pluies et la biodiversité.

LE PARTI PAYSAGER :

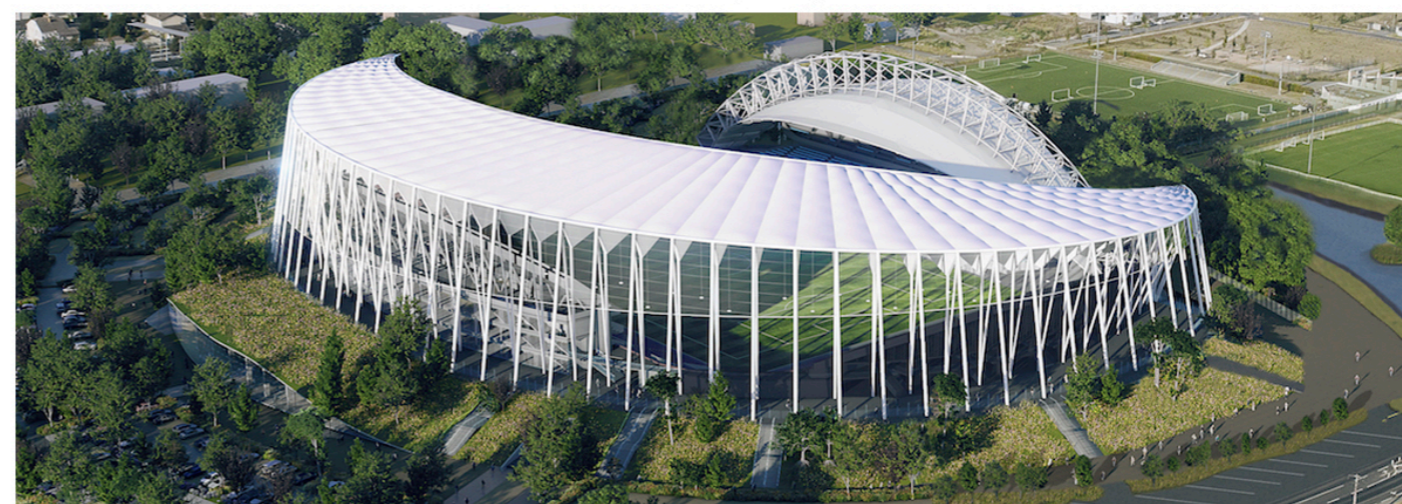
Notre volonté : Affirmer une qualité et une identité paysagère respectueuse du site en devenir, tout en développant un confort d'usage une attractivité, apport de fraîcheur. Le paysage naturel sur le pourtour de la parcelle vient s'immiscer, se tirer et envahir ce cœur d'îlot jusqu'au plus proche du stade. Le projet vise à préserver l'identité et la qualité paysagère des paysage d'Auvergne.



Paysage d'Auvergne



Le stade Gabriel Montpied aujourd'hui



Projet du stade Gabriel Montpied

APPROCHE PAYSAGÈRE

LE FONCTIONNEMENT

Le merlon planté (ombre et lumière)

Le merlon paysager joue le rôle de ceinture végétale du stade. Il permet d'évoquer deux entités paysagères :

PAYSAGE VOLCANIQUE : Une première plus ornementale en guise d'accueil des spectateurs et supporter reprenant les paysages d'Auvergne. Le merlon sera agrémenté d'un enrochement de pierre volcanique type pouzzolane et planté d'un semis de sedum à l'hydroseeder (gestion d'entretien simplifié) reprenant les paysages des plaines et des landes d'Auvergne. De plus, une plantation d'arbres feuillus et de conifère permettra de renforcer le caractère boisé des paysages environnants d'Auvergne.

PAYSAGE VEGETAL : Une deuxième plus naturelle et fructifère sur les toitures terrasse du gymnase et des bureaux. Ce paysage sera représenté par la plantation d'un verger (pommier, Poirrier, prunier, mirabellier, cerisier...) sur un couvert végétal type prairie naturelle mellifère (collecte de graine sur site : plaine des environs). Le caractère fructifère sera renforcé par la plantation d'arbustes à petits fruits sous formes de petits bosquets en contrebas du talus (exemple d'arbustes à petits fruits : murier, framboisier, myrtille, cassis...).

Enfin, la mise en place d'hotels à insectes sur les toitures végétalisées non loin du verger, de favoriser la biodiversité en lui offrant un habitat et favorisera la pollinisation des arbres et arbustes à fruits.

Les stationnements

Les places de stationnements seront toutes perméables favorisant ainsi la gestion des eaux de pluie sur site. Pour cela nous proposons la mise en œuvre de dalles alvéolaires enherbées et la réalisation de stationnement en terre/pierre selon la nature des stationnements. La forme des places de stationnement s'inspire de la courbe du stade, créant un effet d'onde de celui-ci.

Les places de stationnement perméable et enherbées permettent une parfaite intégration végétales du projet dans son ensemble. Pour renforcer l'intégration paysagère, nous densifions le nombre de massifs plantés et d'arbres entre les places de stationnements. Les places de stationnement les plus éloignées du stade seront totalement enherbées et intercalées de massifs arbustifs et d'arbres de haute tige. Ces places créées le lient entre le stade et les paysages naturel et agricole environnant.

Les stationnements seront isolés visuellement des voies de circulations extérieures du stade par des plantation d'arbustes locaux (haies bocagères) et de grands arbres tige (voir palette végétale).

La gestion des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales des stationnements est à ciel ouvert sous forme de noues plantées intercalé entre les ondulations des places de stationnement.

Elles sont semées d'une prairie adaptée aux écarts d'humidité du sol (tantôt sec et tantôt humide)

Pour isoler les places de stationnement et renforcer le lien végétal entre le nouveau projet du stade et les paysages environnant nous proposons de planter les noues d'arbustes (saules, osier, noisetier...) et d'arbres tiges (Aulnes, Saules, Frênes, Chênes des marais...) rappelant les plantations de bords de rives.



Plantations entre chaque ligne de stationnement : arbres tiges, cépées et arbustes issus des essences locales



Plantation d'arbustes dans les noues



LE STATIONNEMENT PERMÉABLE



LE BASSIN DE RETENTION DES EAUX DE PLUIE



NOUES PLANTÉS AU COEUR DES STATIONNEMENTS

APPROCHE PAYSAGÈRE

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le choix de la palette végétale

La palette végétale sera choisie en fonction de sa capacité d'adaptation au site (climat, nature des sols, exposition) et en adéquation avec les prescriptions du PLU.

Les végétaux choisis sont réputés non toxique, peu allergène, non envahissant et rustique. L'idée est de préserver le cortège de flore locale et de s'en inspirer.

Le respect du calendrier des plantations, la mise en place d'un paillage biodégradable seront autant prescrits pour limiter les coûts liés à l'entretien et aux consommations d'eau.

Le choix des matériaux

Outre leurs aspects esthétiques et fonctionnels, les matériaux seront également choisis pour leur qualité environnementale (étapes de fabrication du matériau, transport, durabilité, ...). Les matériaux drainants comme les dalles alvéolées engazonnées ou remplissage gravier sont choisis afin de limiter l'imperméabilisation des sols. De plus ces revêtements confèrent un aspect naturel aux places de stationnement.

LA DIMINUTION DE L'ENTRETIEN ET SES COÛTS

L'entretien

Le site sera entretenu selon des principes de gestion différenciée, permettant de respecter au mieux les cycles végétatifs des plantes présentes sur le site. Les arbres et arbustes ont été choisis en fonction de leur développement final de manière à limiter les travaux de taille et d'élagage.

Des massifs composés de plants forestiers et arbustes remplacent le gazon rustique entre les places de stationnement pour limiter l'entretien.

Du sedum sera planté sur les talus accompagné d'arbres tiges et cépées afin de limiter au maximum l'entretien et l'arrosage. Les espèces de sedum et d'arbres sont choisies en fonction de leur rusticité et permettant systématiquement l'accès au personnel d'entretien.

La gestion de l'eau

Un arrosage automatique par goutte-à-goutte et un paillage systématique des massifs arbustif uniquement permettra de limiter l'évapo-transpiration. Les prairies et les arbres ne seront pas arrosés.

Le projet insiste sur la mise en place d'un maximum de revêtement de sol poreux et drainant afin de limiter l'imperméabilisation des sols. L'eau de pluie sera, dès que faire se peut, rejeter dans les espaces verts ou les noues plantées entre les places de stationnement. Les eaux de pluie sur zones imperméabilisées seront récoltées dans des bassins de stockage à ciel ouvert. La plantation des arbres n'impactera pas ce système de gestion.

LES REVÊTEMENTS DE SOL

LE PARVIS



Béton désactivé

LES PLACES DE STATIONNEMENTS MINÉRALES OU SEMI-MINÉRALES

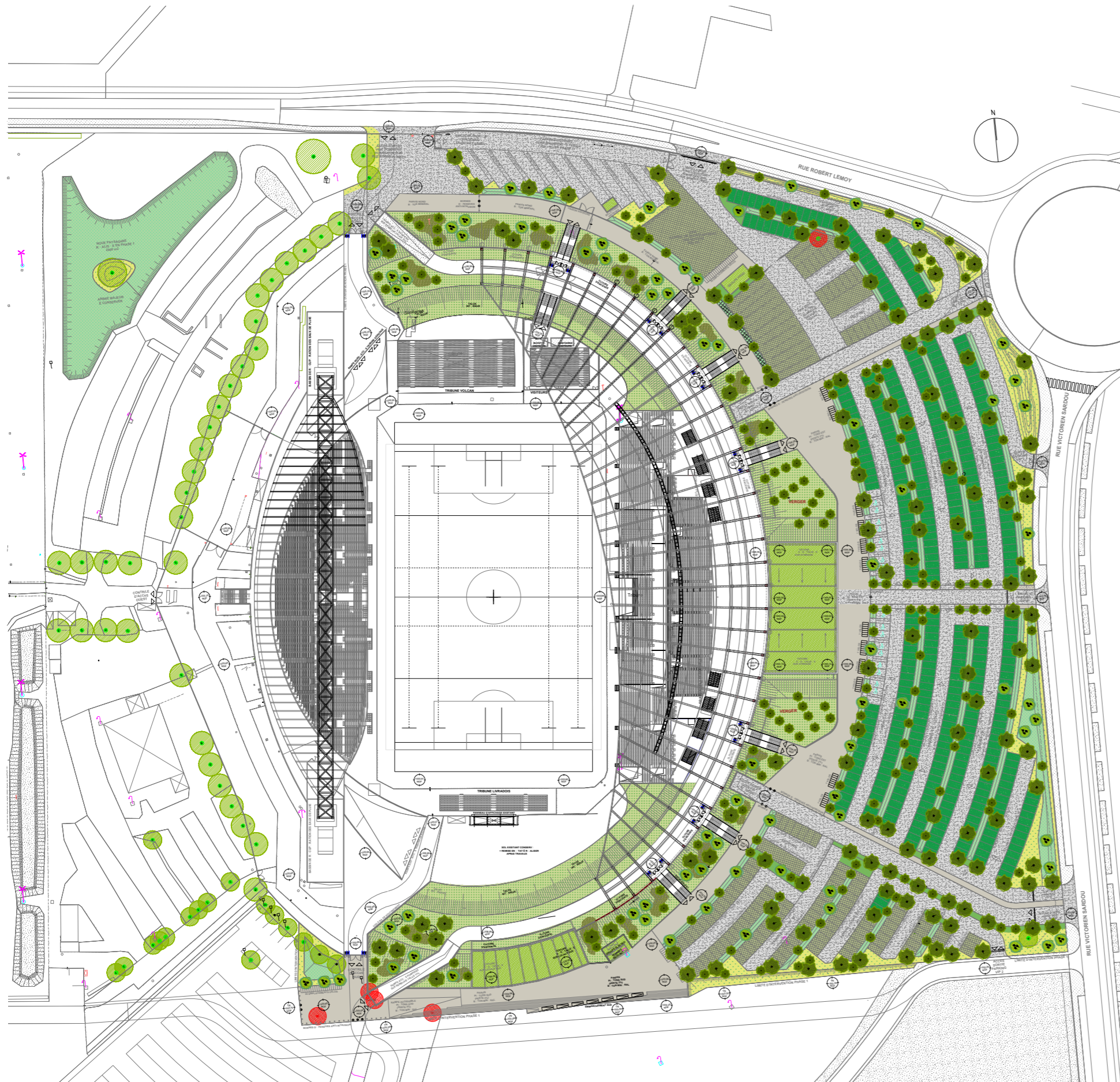


Dalles alvéolaires enherbées
O2D



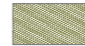





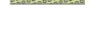


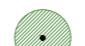


LES PLACES DE STATIONNEMENT VÉGÉTALES



Stationnement en Terre/Pierre +
engazonnement



LEGENDE

-  PRAIRIE NATURELLE SUR MERLON
-  MASSIFS ARBUSTIFS ET PLANTS FORESTIER
-  BOSQUETS SUR MERLON (ARBUSTES + PLANTS FORESTIER)
-  PRAIRIE FLEURIE NATURELLE
-  NOUVE PLANTÉE : PRAIRIE + ARBUSTES (Prof : 0.40m)
-  ESPLANADE EN BETON DESACTIVE
-  VOIRIE EN ENROBE
-  STATIONNEMENT EN DALLES ALVEOLAIRES REMPLISSAGE GAZON
-  STATIONNEMENT EN TERRE/PIERRE (60% DE PIERRE pour 40% DE TERRE)
-  TOITURE VEGETALISEE (VIVACES ET GRAMINEES)
-  ARBRES EXISTANTS CONSERVES
-  ARBRES EXISTANTS ABATTUS
-  ARBRES A FLEURS EN CEPEES
-  ARBRES DE HAUTE TIGE

Les arbres abattus sont de petits sujet d'essences non remarquables.

Ceux-ci seront remplacés par des essences locales (voir palette végétale) et de taille 18/20 à la plantation.